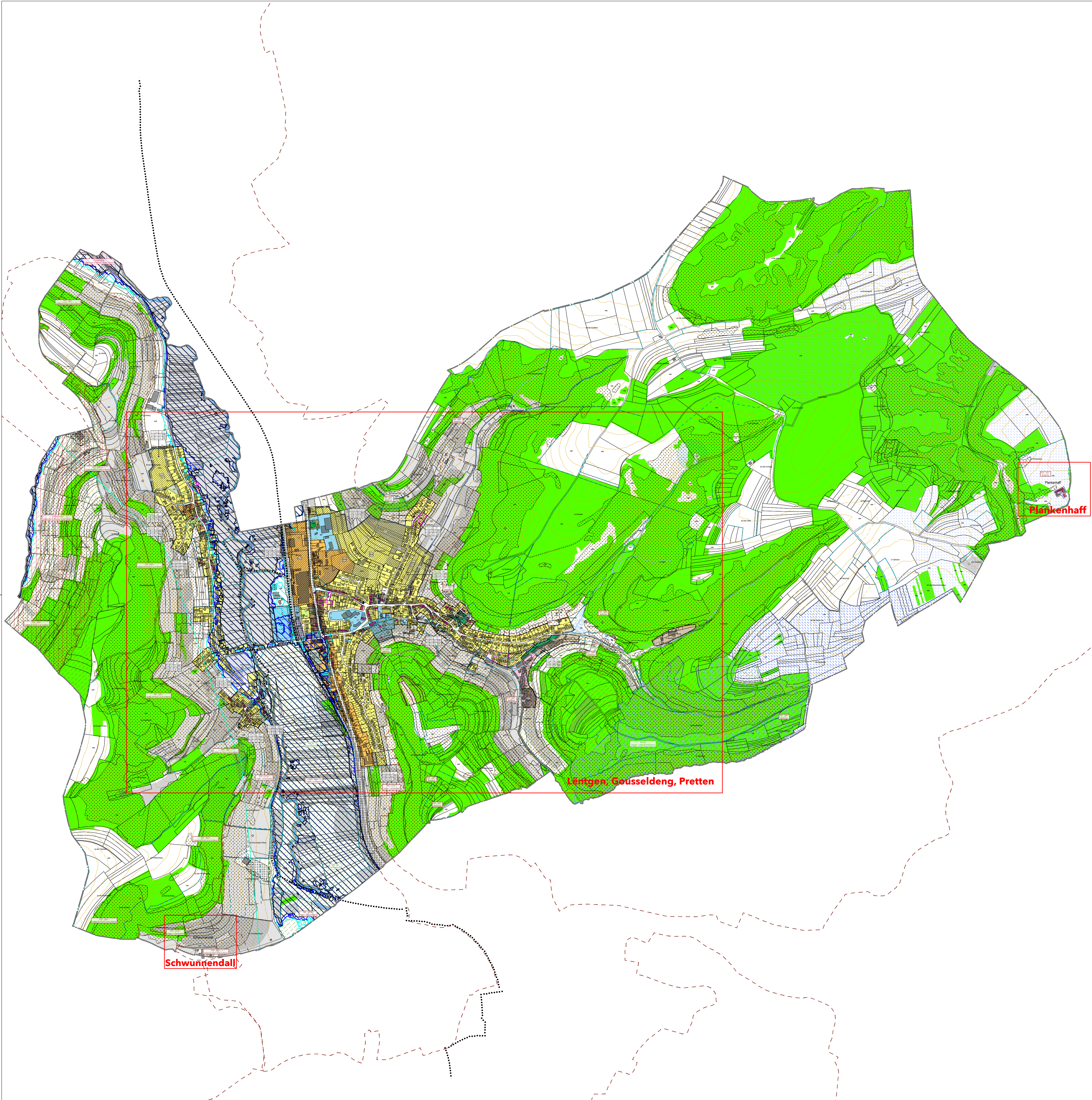




Légende: PAG

	Parcelle cadastrale / immuable (1)		Délimitation du degré d'utilisation du sol
	Parcelle / immuable en réalisation (2)		Délimitation de la zone verte

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées

	Zone d'habitation 1		Zone de gares ferroviaires et routières
	Zone d'habitation 2		Zone de sport et de loisir - aire de jeux
	Zone mixte villageoise		Zone de sport et de loisir - Mouschelt
	Zone mixte rurale		Zone de sport et de loisir - centre équestre
	Zone de bâtiments et d'équipements publics		Zone de jardins familiaux
	Zone de bâtiments et d'équipements publics - éq		
	Zone de bâtiments et d'équipements publics - ls		
	Zone d'activités économiques communale type 1		

PAP HQ / HQ2 - Référence du Schéma directeur			
COU	PRO	COU	PRO
COU	PRO	COU	PRO
COU	PRO	COU	PRO

Zone verte

	Zone agricole		Zone de verdure
	Zone forestière (3)		

Zones superposées

	PAP approuvé par le Ministre de l'Intérieur		Couloir pour projets de canalisation pour eaux usées
	Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier" (PAP NQ)		Couloir pour projets de rétention et d'écoulement des eaux pluviales
	Zone d'aménagement différé		Secteur protégé de type "environnement construit"
	Zone de servitude "urbanisation"		Construction à conserver (4)
	Servitude "urbanisation - intégration paysagère"		Gabarit d'une construction existante à préserver (4)
	Servitude "urbanisation - éléments naturels / arboré"		Alignement d'une construction existante à préserver (4)
	Servitude "urbanisation - coulée verte"		Petit patrimoine à conserver (4)
	Servitude "urbanisation - cours d'eau"		Mur à conserver (4)
	Zone de bruit (5)		Secteur protégé de type "environnement naturel et paysage"
	Couloir pour projets de mobilité douce		Zone de risques naturels prévisibles d'éboulement ou de glissement de terrain (13)

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions spécifiques relatives:

	à l'aménagement du territoire		à la gestion de l'eau
	Plans directeurs sectoriels - PDS (15)		Zone inondable - HQ10 (9)
	PDS Paysages (PDS)		Zone inondable - HQ100 (9)
	Zone de préservation des grands ensembles paysagers (GEP)		Zone inondable - HQ extrême (9)
	Couleur verte (10)		Zone de protection d'eau potable (cotes par règlement grand-ducal) (10)
	à la protection de la nature et des ressources naturelles		
	Zone protégée d'intérêt national - en procédure réglementaire étou à déclarer (8)		
	Zone protégée d'intérêt communautaire - Réserves Naturelles (17)		
	à la protection des sites et monuments nationaux		
	Immeuble et objet classés monuments nationaux (8)		
	Immeuble et objet inscrits à l'inventaire supplémentaire (8)		

Indications complémentaires (à titre indicatif)

	Biotopes protégés (relevé non exhaustif) (11)		Terrains avec des vestiges archéologiques inscrits à l'inventaire supplémentaire, classés monument national ou en cours de classement (12)
	Habitats d'espèces protégées (Art. 17) (relevé non exhaustif) (11)		Terrains avec des vestiges archéologiques connus (12)
	Sites de reproduction et aires de repos d'espèces intégralement protégées (Art. 21) (relevé non exhaustif) (11)		
	Lignes à haute tension (3)		Courbes de niveaux (3)
	Lignes ferroviaires (3)		Pistes cyclables nationales
	Cours d'eau / Eaux stagnantes (3)		Espace rue et stationnement
	Limite de la commune		

(1) Administration du Cadastre et de la Topographie, Plan cadastral numérisé (PCN) - Exercice 2020
(2) Mairie de Lintgen et PDS
(3) Base de Données Topo-Graphique (BD-L-102) - Administration du Cadastre et de la Topographie, 2015, les forêts ont été partiellement révisées par Zeyen-Baumann
(4) Inventaire patrimonial MRL, Zeyen-Baumann, révisé et relevé SSMV le 2 septembre 2015
(5) MDCI - Environnement, Cartographie du Biotop, 2015 (Plan principal et Plan Lintgen - 17084)
(6) MDCI - Environnement, Administration des Eaux et Forêts, Service de la conservation de la Nature
(7) MDCI - Environnement, Zones Naturelles 2005-2015
(8) Sites et monuments nationaux, Liste des immeubles et objets inscrits à l'inventaire supplémentaire, Mémorial B - N° 35 du 19 mai 2006, complété par le Service des Sites et Monuments Nationaux (Etat du 15 mai 2020)
(9) Mémorial A N° 188 du 21 avril 2022 Règlement grand-ducal du 30 mars 2022 déclarant obligatoires les cartes des zones inondables et les cartes des zones d'inondation pour les cours d'eau de l'Etat et de la Région
(10) Ministère du Développement durable et des Infrastructures - Administration de la Gestion de l'Eau, Zones de protection d'eau potable créées par règlement grand-ducal visant à protéger les sources et forages, 27/06/2022
(11) Structures et surfaces soumises aux dispositions de l'article 17 et de l'article 21 de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles
(12) Cadastre des biotopes protégés, Ministère du Développement Durable et des Infrastructures, 2017
(13) Cadastre des biotopes protégés du Bassin de la Moselle et ses alentours, Zeyen-Baumann, 2012
(14) Centre National de Recherche de l'Écologie CNRS - 23/07/2014
(15) MDCI - Administration des Forêts et Chasse, Service patrimonial
(16) Règlement grand-ducal du 10 février 2021 rendant obligatoire le plan directeur sectoriel « paysages »

Commune de Lintgen



Plan d'aménagement général

approbation définitive avril 2023

- Vote du conseil communal le 14 juillet 2022 et 19 janvier 2023

- Arrêté de la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable en date du 2 février 2023, réf. : 84059

- Approbation définitive de la Ministre de l'Intérieur en date du 12 avril 2023, réf. : 9C/004/2020

Découpage des plans à l'échelle 1:2.500

Plan d'ensemble